



PROROGATION DU REGIME D'ASSURANCE CHÔMAGE JUSQU'AU 31 MARS 2014 : LE PRINTEMPS SERA CHAUD ?

Les confédérations syndicales et patronales se sont rencontrées pour définir l'agenda social 2014. Une seule négociation mais d'importance : celle de l'assurance chômage. La convention Unedic est désormais officiellement prorogée jusqu'au 31 mars 2014.

La négociation sur le régime général, puis sur les annexes 8 et 10, aura donc lieu entre décembre 2013 et mars 2014. La plus grande vigilance est de mise : si le gouvernement ne veut pas voir baisser les droits des privés d'emploi en période de crise, ni que soient remises en cause les annexes 8 et 10 (régime des salariés intermittents du spectacle), le président du Medef, Pierre Gattaz, souffle le chaud et surtout le froid en souhaitant « un système plus incitatif au retour à l'emploi ». En clair des économies drastiques sur les droits...

Notre fédération a des propositions pour un autre système d'assurance chômage équitable et viable.

La Cgt Spectacle et ses syndicats, comme toute la Cgt, défendront avec la plus grande fermeté les droits des professionnels dans cette négociation.

Paris, le 20/11/2013.

Pour vous tenir informés à tout moment de l'actualité sociale, notre Fédération met à votre disposition : son site Internet au www.fnsac-cgt.com - Email : cgtspectacle@fnsac-cgt.com
FNSAC 14-16, rue des Lilas 75019 PARIS – Tel. : 01 48 03 87 60